

BULLETIN AGROMÉTÉOROLOGIQUE DÉCADAIRE

Situation météorologique

Situation pluviométrique

Les premières pluies ont été notées depuis le 8 mai dans la région de Kédougou avec des quantités faibles: Mako (9mm), Kédougou (3.9mm), Khossanto (3.5mm), Sabodola (2mm) et Fongolimbi (1mm).

C'est du 27 et 28 mai que des pluies utiles ont été enregistrées dans les régions de Kolda, Sédhiou et Ziguinchor. De fortes quantités de précipitations journalières ont été reçues à Tendouck (95.1mm), Karantaba (78.5mm) Djendé (61mm), Diannah Malary (56mm), Tanaff (52.5mm) et Salikégné (50mm).

Durant cette même phase humide, le Sud Est (régions de Tambacounda et Kédougou) a été faiblement arrosé, à part les postes de Mako, Dialacoto, Dianké Mankha et Fongolimby, les hauteurs de pluies reçues sont encore inférieures à 20mm.

Les régions Nord et Centre du pays sont toujours dans l'attente des premières pluies.

Des précipitations d'intensités variables ont été reçues dans le Sud est du territoire les 8 et 9 juin. Durant cette période les postes de Saraya et Fongolimbi ont enregistré environ 50mm tandis que la station de Kédougou et Salémata tarde toujours à recevoir des pluies utiles pour le démarrage de la saison culturale.

Perspectives de la deuxième décade de Juin 2024

Du 13 au 15 juin des pluies faibles à modérées sont attendues dans les zones sud et Est.

Une seconde phase sera plus humide (du 17 au 20 juin) intéressera tout le pays avec des pluies relativement marquées au Sud, au Centre et à l'Est du territoire.

Sommaire

- **Météo:** Faibles pluies notées au Sud Est durant cette décade
- **Agriculture:** Opérations de mise en place et de Cession des Intrants agricoles et Matériels agricoles en cours
- **Situation pastorale:** Situation alimentaire du cheptel préoccupante dans la zone agrosylvopastorale
- **Suivi de la végétation:** Indice de végétation faible sur le pays par rapport à 2023
- **Situation des marchés:** Bon approvisionnement en céréales locales sur les marchés

Stations	Dates de début de la saison culturale		
	2024	2023	Normale 1991-2020
Saint Louis	-	24 juil.	03 aout
Podor	-	07 juil.	04 aout
Matam	-	21 juin	08 juillet
Ranéroou	-	21 juin	08 juillet
Louga	-	07 juil.	01 aout
Linguère	-	01 juil.	20 juillet
Diourbel	-	10 juil.	21 juillet
Bambey	-	20 juil.	22 juillet
Thiès	-	03 juil.	29 juillet
Mbour	-	10 juil.	28 juillet
Dakar Yoff	-	24 juil.	26 juillet
Fatick	-	17 juil.	13 juillet
Kaolack	-	18 juin	16 juillet
Kaffrine	-	18 juin	11 juillet
Koungheul	-	18 juin	12 juillet
Nioro du Rip	-	10 juil.	09 juillet
Tambacounda	-	13 juin	29 juin
Goudiry	-	13 juin	03 juillet
Bakel	-	16 juin	10 juillet
Kédougou	-	13 juin	07 juin
Kolda	28 mai	10 juin	21 juin
Vélingara	28 mai	15 juin	30 juin
Ziguinchor	-	17 juin	25 juin
Cap Skirring	-	17 juin	28 juin

Situation agricole

Le démarrage des préparatifs de la campagne agricole 2024-2025 est effectif dans toutes les régions depuis mi-avril avec la mise en place des Comités de Supervision, de Contrôle et de Suivi des Opérations de mise en place et de Cession des Intrants agricoles et Matériels agricoles.

A la première décade du mois de juin, les activités agricoles restent dominées dans l'ensemble par les travaux pré-hivernage de défrichage, de nettoyage et de brûlis des champs, le décortiquage des coques d'arachide, l'égrenage des épis de maïs, la poursuite des mises en place et des cessions des intrants (semences, engrais) et du matériel agricole. La généralisation des semis à sec du Mil.

I - MISE EN PLACE DES INTRANTS

Pour rappel, la distribution des intrants se fait au niveau des commissions locales de distribution sous la supervision des Forces de défenses et de Sécurité. Ces cadres regroupent toutes les sensibilités au niveau local (groupement de jeunes, groupement de femmes, organisation de producteurs, société civile, syndicat etc.).

1.1 Semences

Dans le but de faciliter l'accès des producteurs aux intrants agricoles et de créer les conditions d'une bonne productivité agricole, l'Etat a décidé, pour cette campagne agricole 2023/2024, de poursuivre la politique de subvention des intrants agricoles pour la Campagne agricole.

A cet effet, le Ministère de l'Agriculture, de l'Équipement rural et de la Souveraineté alimentaire a pris **les lettres circulaire N° 00566/MASAE/DA du 10 mai 2024** fixant la composition et les missions des commissions de supervision, de contrôle et de suivi

des opérations de mise en place et de cession des intrants agricoles pour la campagne 2024/2025 et **00598/MASAE/DA DU 21 mai 2024** fixant les prix de cession des semences et **00582/MASAE/DA DU 14 mai 2024** fixant les prix engrais minéraux subventionnés pour la Campagne Agricole 2024/2024.

1.2 – Engrais

Dans le cadre de l'exécution de la campagne agricole 2024/2025, les quantités d'engrais prévues pour la subvention concernent les engrais minéraux, les engrais NPK et l'urée.

Le phosphate, les engrais organiques solide, l'engrais foliaire, l'amendement organique solide et le biostimulant solide.

Les mises en place des engrais et fertilisants démarré simultanément avec la mise en place des semences. Ce qui est une innovation inédite dans l'histoire agricole de la politique du Sénégal.

Une baisse moyenne de **22 %** a été notée cette année sur le prix des engrais par rapport à l'année précédente.

II- DYNAMIQUE DES SEMIS

Seuls les semis à sec du mil ont déjà démarré.

CONCLUSION

La campagne agricole 2024/2025 a démarré avec la mise en place effective des intrants et les opérations s'effectuent sous l'égide des Commissions locales de Supervision, de Contrôle et de Suivi des Opérations de Mise en place et de Cession des Intrants et des Forces de défenses et de Sécurité.

Situation phytosanitaire

La situation phytosanitaire cette décade se distingue par les infestations de sauteriaux et d'oiseaux granivores. Ces infestations sont notées sur jachère, riz et périmètre horticole principalement dans les régions de Kaffrine, Matam et Saint Louis.

Les traitements phytosanitaires se poursuivent avec le déploiement de drone et des Unités de Protection des Végétaux (UPV) au niveau des sites concernés. Ces dernières sont appuyées par les Comités de Lutte Villageois (CLV) équipés de pulvérisateurs manuels et d'atomiseurs.

Les oiseaux granivores

Dans les départements de Podor (Mery), Dagana (Diama) et Matam (Matam, Bokidiawé), une importante population d'oiseaux granivores (*Quelea quelea*, *Passer luteus* et *Euplectes afer*) a été observée sur des substrats (*Acacia Sp*, *Typha austral* culture de riz) dans les zones habituelles de reproduction.

Les sauteriaux

Les traitements phytosanitaires se poursuivent au niveau des sites concernés.

- Les infestations de sauteriaux à diapause imaginale (aillés d'*Ornithacris cavroisi* et d'*Acanthacris ruficornis*) sur jachère et périmètre horticole sont observées dans plusieurs localités des départements de Kaffrine, Malem Hodar et Koungeul entraînant des défoliations faibles à sévères sur périmètre horticole.

- Les superficies infestées ont été traitées par les UPV avec **Pyricol 480 EC** et du **Fénitrothion 400UL**.

Situation pastorale

La Situation alimentaire, l'état du cheptel et des pâturages

La situation alimentaire est assez préoccupante dans la zone agro-sylvo-pastorale. En effet, on note une raréfaction de la paille de brousse au niveau des pâturages dans les départements de Linguère, Louga, Kébémér, Podor, Kanel, Dagana. Cependant, les départements de Ranérou, Matam, Koungheul, Malem Hodar, Koumpentoum et Tambacounda présentent une disponibilité en fourrage. A cela s'ajoute le ranch Djibo Leity Ka de Doli avec une bonne disponibilité de pâturage, ce qui y justifie la forte concentration du cheptel local et celui des départements voisins. Les producteurs ne comptent que sur les réserves fourragères dans les mises en défens (Dealy, Bogal Danoyel, Gounas Ngala, Thiel, Médina Salam, Ngainte Pathé) et le pâturage aérien pour alimenter le bétail.

La complémentation est constituée en majorité d'aliments usinés et des sous-produits (son de blé, tourteau de coton...) qui sont disponibles sur le marché, mais peu accessibles à tout le monde du fait de la cherté des prix. Cette situation pourrait s'aggraver en cette veille de l'hivernage avec le défrichement des champs qui va accentuer le déficit de pâturage.

Abreuvement du bétail

L'abreuvement du cheptel se fait principalement au niveau des

forages et puits pastoraux sauf dans le Walo au niveau du fleuve Sénégal et de ses défluent.

Etat d'embonpoint du cheptel

L'état d'embonpoint des animaux se dégrade de plus en plus.

Approvisionnement en moutons :

Situation des marchés :

Le suivi des effectifs de moutons présents, au niveau de ces 206 marchés, a permis de recenser un cumul national de **766 125** têtes de moutons depuis le début des opérations de suivi des marchés contre 709 088 en 2023 soit une variation positive de 57 037 sujets.

Concernant la région de Dakar, marché terminal, un cumul de **206 605** têtes de moutons ont été recensées contre 155 616 en 2023 soit une variation positive de 50 989 sujets.

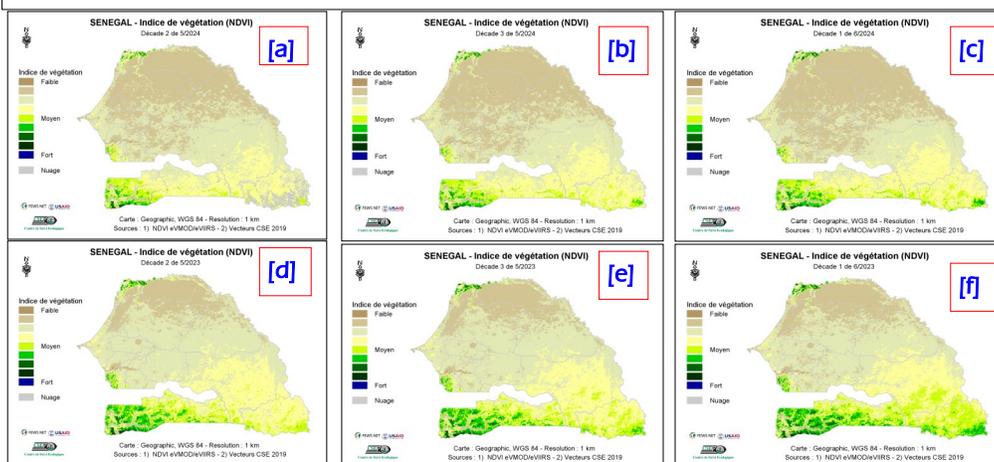
Importations :

Les importations continuent au niveau des postes frontières avec les républiques sœurs et durant la période considérée. Au total, le Sénégal a accueilli, à cette date, un total de **254 711** moutons importés contre 212 367 en 2023.

Suivi de la végétation

Indice de Végétation (NDVI : Normalized Difference Vegetation Index)

A la première décade du mois de juin 2024, l'installation de la végétation est timide sur la majeure partie du territoire national avec des valeurs du NDVI qui sont faibles à moyennes (Figures a, b et c). Cependant, ces valeurs sont relativement moins élevées que celles de l'année 2023, à la même période pratiquement dans tout le pays (Figures d, e et f).



Cartes du NDVI de (a) la deuxième, (b) la troisième décade du mois de mai et (c) la première décade du mois de juin 2024 en comparaison avec les valeurs de l'année 2023 aux mêmes décades (d), (e) et (f), respectivement.

Situation des marchés

I – Niveau approvisionnement des marchés

Le niveau d’approvisionnement des marchés en céréales locales sèches (mil, sorgho, maïs) s’est amélioré durant ce mois avec les derniers déstockages des producteurs pour préparer la campagne agricole. Les disponibilités des légumineuses (arachide, niébé) ont nettement baissé dans les marchés de collecte. Les stocks des céréales importées (riz) ont baissé sur les marchés suivis. Les stocks des légumes locaux de grande consommation (oignon, pomme de terre) ont notablement augmenté.

Les marchés de bétail sont bien approvisionnés avec un accroissement de la demande (surtout en ovin) pour les besoins de la fête de Tabaski.

II – Analyse comparative des prix

Céréales locales sèches : les prix moyens de détail s’affichent comme suit : **340 F CFA/kg** (mil souna), **360 F CFA/kg** (sorgho), **300 F CFA/kg** (maïs). La comparaison annuelle indique des baisses : mil (-18%), sorgho (-16%) et pour le maïs (-14%). Les variations quinquennales montrent des hausses de : mil (+20%), sorgho (+15%) et maïs (+15%).

Le prix du riz local décortiqué qui s’élève à **455 F CFA/kg** est en hausse de **12% et 42%**, respectivement par rapport à ses valeurs annuelle et quinquennale.

Céréales importées : Les prix des céréales importées qui s’affichent à : **440 F CFA/kg** (riz brisé importé non parfumé), **560 F CFA/kg** (riz brisé importé parfumé), **295 F CFA/kg** (maïs) restent élevés. Les comparaisons indiquent de faibles variations annuelles pour le riz non parfumé (+24%), pour le riz parfumé (+7%) et une baisse pour le maïs (-16%). Les variations quinquennales montrent des hausses de : riz non parfumé (+38%), riz parfumé (+22%) et maïs (+6%).

Légumineuses : les prix de détail des produits de rente se situent à : **920 F CFA** (niébé), **395 F CFA** (arachide coque), **800 F CFA** (arachide décortiquée). La comparaison annuelle indique des

baisses de 29% (arachide coque), 24% (arachide décortiquée) et de 11% (niébé). La comparaison quinquennale une stabilité pour l’arachide coque et arachide décortiquée alors qu’une hausse de **15%** est observée sur le niébé.

Légumes : Les prix moyens régionaux ont oscillé majoritairement dans les fourchettes suivantes : « **300 – 500** » F CFA/kg (oignon local), « **450 – 700** » F CFA/kg (pomme de terre local), soit des prix moyens respectifs de **385 F CFA/kg**, **525 F CFA/kg**. Les variations annuelles sont de - **24%** (oignon local) et **+9%** (pomme de terre local). La comparaison quinquennale indique des hausses de **12%** (oignon local) et de **22%** (pomme de terre local).

Bétail : les prix des sujets présentés ont oscillé dans les fourchettes suivantes : «**275 000 – 475 000** » F CFA/tête pour les bovins, « **82 500 – 180 000** » F CFA/tête pour les ovins, « **37 500 – 45 000** » F CFA/tête pour les caprins, soit des prix moyens respectifs par tête de : **364 875 F CFA**, **130 340 F CFA**, **42 240 F CFA**. La comparaison par rapport aux périodes de référence montre des variations annuelles en hausse de (+1%) chez les bovins, (+18%) les ovins et (+5) chez les caprins. La comparaison quinquennale indique aussi des variations de hausse pour les bovins (**+28%**), ovins (**+44%**) et chez les caprins (**+24%**).

III - Perspectives

La deuxième décade du mois de juin 2024 serait caractérisée par des offres faibles dans les marchés ruraux de collecte et des stocks moyens à faibles dans les marchés urbains pour les produits locaux secs. L’affluence dans les marchés ruraux devrait s’affaiblir avec l’épuisement des stocks des producteurs, l’installation de l’hivernage et les préparatifs de la campagne agricole. Conséquemment, les prix des produits agricoles locaux (céréales sèches, légumineuses) vont amorcer leurs hausses saisonnières.

Conseils Agricoles et Rurales

FILIERES	CONSEIL POUR LE MOIS DE JUIN
<p>Céréales sèches : Mil/Sorgho/ Mais</p>	<p>Nettoyer les parcelles et faire le traitement des semences (graines) avec des produits d'enrobage chimiques de protections binaires insecticides-fongicides Utiliser des variétés certifiées R1 ou R2 Faire le labour pour sol lourd ou le Défrichement sur sol léger avant les pluies avec apport de la matière organique (compost ou Fumier bovin bien décomposé avec du DAP 18 46 0 en fond ou NPK 15 10 10 est conseillé) ; Utiliser des variétés adaptées aux conditions agro- écologiques de votre Zone : (Mil : Centre Nord : Chakti, Souna 3 ou souna Baol ; Centre Sud : Thialack 2 ou souna Saloum... ; Maïs : Hybride homologué (gamme LG ..) ou variété ISRA : Noor 96, Swan, Obatampa... Sorgho : Faourou, Nguinth, Nganda...</p>
<p>Riz</p>	<p>Choix de la variété selon les écologies : prendre conseil auprès de votre conseiller agricole ; en zone irriguée : désherber manuellement ou mécaniquement puis pré-irriguer et utiliser les herbicides totaux et attendre un mois plus tard avant de semer ou repiquer. . pratiquer le PPU ; garder les vignettes et un petit échantillon du lot de semences.</p>
<p>Arachide Niébé grain et fourrager</p>	<p>Utiliser des variétés certifiées R2 adaptées à la zone trier les semences et faire un test de germination avant de faire l'enrobage des semences avec des insecticides-fongicides</p>
<p>Maraichage d'hivernage</p>	<p>Nettoyer et délimiter les parcelles ; faire des amendements organiques (fumier bovin bien décomposé ou compost) à incorporer avant les semis (sous pluie ou irrigué) respecter le calendrier cultural et les itinéraires techniques (ITK) de productions maraichères ; respecter les rotations et associations culturales pour éviter les maladies et gérer rationnellement les pesticides.</p>
<p>Arboriculture fruitière</p>	<p>Préparer les jeunes plants citronniers et manguiers à planter pendant l'hivernage ; gérer les pépinières et les aires de reboisement ; préparer les trouaisons pour plantation des arbres fruitiers et des brise-vent autour des périmètres ; respecter les tailles d'entretien et de rajeunissement ; placer des pièges de surveillance ou de lutte en cas d'attaques sévères contre la mouche des fruits; améliorer la qualité de stockage et de mise de marché de la banane, de la mangue et du citron; favoriser la transformation pour augmenter les revenus (citrons et mangues) ;</p>
<p>Elevage</p>	<p>Déparasiter les animaux (ruminants et volaille) ; surveiller le cheptel ; vacciner contre la pasteurellose, la peste des petits ruminants et les Entérototoxémie; Vacciner la volaille contre le Newcastle</p>

Recommandations

- Envisager le déclenchement de l'Opération Sauvegarde Bétail (OSB) au vue de la situation alimentaire préoccupante au Ferlo
- Diligenter les opérations de distribution des semences et intrants sur le terrain
- Prendre en compte les informations climatiques et météorologiques dans la programmation des opérations de semis
- Renforcer les moyens de lutte de la DPV, pour surtout surveiller la lutte anti aviaire dans la Vallée du Fleuve Sénégal.

Groupe de Travail Pluridisciplinaire

Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie
Aéroport Léopold S. Senghor B.P. 8257 Dakar-Yoff _ Sénégal
Téléphone : +221 33 869 53 39 Fax : +221 33 820 13 27
Messagerie : gtp-senegal_dmn@yahoo.fr

Crée dans le cadre du Programme AGRHYMET, le GTP a pour objectif de contribuer à l'alerte précoce pour la sécurité alimentaire en fournissant des information complètes sur la campagne agricole. Sa coordination technique est assurée par l'Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie (ANACIM) . Le groupe composé des services intervenant dans le domaine de la production agricole (Hydrologie, Agriculture, Protection des Végétaux, Elevage, Centre de Suivi Ecologique, Commissariat à la Sécurité Alimentaire, Direction de l'Analyse, de la Prévision et des Statistiques...) publiée à la fin de chaque décade un Bulletin Agrométéorologique Décadaire destiné aux autorités nationales, aux bailleurs de fond et aux techniciens, à la presse etc.

Dans le cadre de la mise en place du Cadre Mondial des services climatologiques, ce groupe a été élargi aux assurances agricoles, INP, CNCR, CONGAD, ANCAR, URAC, Direction Santé Publique, DPVE et à la presse...